

---

## PROGRAMME DE DIFFUSION VIDÉO DU CIO

Les dix dernières années ont été marquées par un développement considérable de la vidéo. Les magnétoscopes de salon sont devenus des équipements familiaux. Vidéocassettes et vidéodisques s'achètent ou se louent facilement. Le CIO, désireux d'utiliser ces nouveaux moyens de diffusion de l'image, avait, en collaboration avec ABC vidéo entreprises, édité une vidéocassette des grands moments des Jeux de la XXIII<sup>e</sup> Olympiade, qui fut mise en vente aux Etats-Unis quelques semaines après la cérémonie de clôture.

Depuis, la Commission exécutive réunie à Mexico en octobre 1984 a décidé de faire réaliser à cet effet plusieurs films documentaires d'une vingtaine de minutes. Le premier a été consacré à une présentation du Mouvement olympique. Il a été présenté en avant-première lors des Jeux mondiaux d'athlétisme en salle à Paris, le 19 janvier 1985 (voir « Revue Olympique » N<sup>o</sup> 208). La Solidarité olympique fera l'objet du second film. Suivront la médecine du sport, le fonctionnement des CNO, le choix des villes olympiques. Tournés en 16 mm couleur, reproduits sur vidéocassettes VHS, ces films seront envoyés aux CNO, aux FI et aux membres du CIO dans les normes de télévision couleur (NTSC, Pal, Secam) en vigueur dans leurs pays, en même temps qu'un magnétoscope VHS et un téléviseur correspondant, appareils sur lesquels seront gravés les anneaux olympiques et que la société Philips a accepté de fournir gratuitement (au nombre de 300) par le biais de ses organisations nationales dans chacun des 160 CNO en collaboration avec la Solidarité olympique. Le CIO tient à exprimer ses vifs remerciements à la société Philips « fournisseur officiel de la Solidarité olympique » pour ce type de matériel.

La remise officielle des premiers appareils aura lieu le 29 mai 1985 à Lausanne, en présence du Président du CIO, S.E. M. Juan Antonio Samaranch, ainsi que des présidents de l'ACNO et des associations des FI.

